

CONVENTION D'OSLO

La Lituanie envisage de se retirer de la Convention d'Oslo contre les armes à sous-munitions : Handicap International s'alarme

Lyon, le 11 juin 2024. Alors que la Lituanie envisage de se retirer de la Convention de 2008 sur les armes à sous-munitions, Handicap International exprime sa profonde inquiétude et demande instamment à la Lituanie de reconsidérer sa décision. Aucun État partie ne s'est jamais retiré de la Convention depuis son adoption à Dublin le 30 mai 2008. La décision de la Lituanie créera un précédent préjudiciable pour la convention et pour le Droit International Humanitaire en général.

La Lituanie envisage de se retirer de la Convention sur les armes à sous-munitions

Le 3 juillet, le gouvernement lituanien a approuvé la proposition du ministère de la défense nationale de se retirer de la Convention sur les armes à sous-munitions (CCM). Le projet de loi est présenté au Parlement le 11 juillet et doit encore être approuvé par le Président. La Lituanie a commencé à envisager de se retirer de la Convention l'année dernière, après que les États-Unis ont commencé à fournir des armes à sous-munitions à l'Ukraine en juillet 2023.

Handicap International sonne l'alarme, face à cette décision qui représenterait un grand pas en arrière pour la Convention et la stigmatisation mondiale des armes à sous-munitions. **Tous les États parties doivent dénoncer fermement la décision de la Lituanie et l'exhorter à rester dans la Convention.**

« Aucun pays ne s'est jamais retiré de la Convention sur les armes à sous-munitions. Le retrait de la Lituanie crée un dangereux précédent et aura de profondes répercussions, sapant encore davantage l'État de droit et les normes contre ces armes qui frappent sans discrimination. 95 % des victimes des armes à sous-munitions sont des civils Cette décision intervient dans un contexte d'érosion progressive des normes internationales au cours des dernières années : il y a un an,

/ Contact presse

Handicap International
Clara Amati
M. 06 98 65 63 94
M. c.amati@hi.org

Les États-Unis ont décidé de fournir des armes à sous-munitions à l'Ukraine. Des armes interdites comme les mines terrestres et les bombes à sous-munitions ont été largement utilisées dans les conflits actuels et les civils sont de plus en plus victimes de la violence aveugle dans les conflits armés. »

Anne Héry, Directrice du plaidoyer à HI

Les ravages des bombes à sous-munitions

Les arguments présentés par la Lituanie - à savoir, que nous vivons une époque exceptionnelle, que les armes à sous-munitions peuvent être un bon moyen de dissuasion contre un ennemi potentiel et qu'elles ont une grande utilité militaire - **sont irrecevables**. Ces armes ont été interdites en raison de leurs conséquences humanitaires catastrophiques. La convention d'Oslo sur les armes à sous-munitions est destinée à être respectée par les États non seulement en temps de paix, mais aussi en période de tension et en temps de guerre.

Une **bombe à sous-munitions** se présente comme un **conteneur**, rempli de mini-bombes explosives, appelées « sous-munitions ». Ce conteneur peut être un obus, une roquette, un missile... Largué par avion ou voie terrestre, il s'ouvre dans les airs, dispersant de multiples sous-munitions sur une large zone, **sans faire de distinction** entre les populations civiles et les militaires ou entre les infrastructures civiles et militaires. En outre, de nombreuses sous-munitions n'explosent pas au moment de l'impact initial - jusqu'à 40 % d'entre elles - laissant des ratés qui peuvent blesser et tuer sans distinction, comme des mines terrestres, pendant des années.

La Convention sur les armes à sous-munitions, que la Lituanie a ratifiée en mars 2011, fournit le cadre optimal pour traiter et prévenir les graves conséquences des armes à sous-munitions. Le dernier rapport de l'Observatoire des armes à sous-munitions 2023 révèle que **95 % des victimes** des armes à sous-munitions sont des civils, à la fois au moment de l'utilisation et pendant de nombreuses années après. Les **enfants représentent 71 % des victimes** des restes d'armes à sous-munitions.

Une évolution inquiétante depuis 2022

Selon **[l'Observatoire des armes à sous-munitions 2023](#)**, les attaques aux armes à sous-munitions ont tué ou blessé au moins 987 personnes **en 2022**, dont 890 en Ukraine. La Russie a utilisé des armes à sous-munitions à plusieurs reprises en Ukraine depuis février 2022. Des cas d'utilisation par les forces ukrainiennes ont également été signalés. **En juillet 2023, les États-Unis ont commencé à transférer à l'Ukraine une quantité non spécifiée de leurs stocks.**

L'armée du Myanmar et les forces gouvernementales syriennes ont utilisé des armes à sous-munitions en 2022, causant d'autres dommages aux civils. Aucun de ces pays n'a signé ou ratifié la convention internationale contre les armes à sous-munitions.

/ Contact presse

Handicap International
Clara Amati
M. 06 98 65 63 94
M. c.amati@hi.org

Globalement, le dernier rapport de l'Observatoire des armes¹ à sous-munitions a dressé le bilan de victimes le plus élevé recensé par l'Observatoire depuis sa première publication en 2010.

Une convention internationale forte

À ce jour, 124 États se sont engagés à respecter les normes solides et exhaustives de la convention, deux nouveaux États ayant adhéré l'année dernière. **Cela représente plus de 60 % des nations du monde.**

La Lituanie a participé activement au processus d'Oslo visant à interdire les armes à sous-munitions et a été l'un des premiers pays à signer la Convention sur les armes à sous-munitions à Oslo le 3 décembre 2008. La Lituanie est un État partie à la Convention d'Oslo depuis 2011. Le pays ne possède pas d'armes à sous-munitions et n'a jamais produit, stocké, transféré ou utilisé de telles armes.

A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis 40 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.

/ Contact presse

Handicap International
Clara Amati
M. 06 98 65 63 94
M. c.amati@hi.org

¹ Publié le 5 septembre 2023. Le rapport complet est disponible [ici](#).